



Agen, le lundi 20 janvier 2020

Monsieur le maire
LE BOURG
47270 SAINT CAPRAIS DE LERM

Monsieur le maire,

Dans le nouveau contrat d'exploitation du Service public de l'eau potable confié à Eau de Garonne à partir du 1er janvier 2019, Eau de Garonne a décidé d'équiper d'un dispositif de télérelève l'ensemble des compteurs d'eau des abonnés sur les 31 communes de l'Agglomération d'Agén.

L'objectif principal recherché est de pouvoir relever l'index de tous les compteurs d'eau sans avoir besoin d'accéder aux compteurs ni même rentrer dans les propriétés et les logements. A partir du 1er Janvier 2021, les factures d'eau de juin et de décembre seront donc établies sur la base de la consommation réelle de chaque abonné.

Cette opération comprend d'une part le remplacement des compteurs les plus anciens par un compteur équipé en usine d'un module de télérelève, et d'autre part l'adaptation d'un module de télérelève sur les compteurs les plus récents et compatibles qui sont maintenus en place.

Les travaux se dérouleront sur votre commune à partir du 03 Février 2020.

Veillez agréer, Monsieur le maire, mes salutations distinguées.

Fabrice MIRAULT

EAU DE GARONNE